Comptes-rendus des audioconférences des 19 et 24 novembre sur la crise sanitaire

I) Situation sanitaire

- **Sur le site d'Argentan rue du l'Entrepôt (SIP/SIE, PTGC)**

5 agent.e.s ont été testé.e.s positifs à la covid 19. Les premiers symptômes se sont déclarés le 10 novembre. Le site d'Argentan n'a pas été fermé mais un nombre limité d'agent.e.s (5 au total) a travaillé en présentiel dans la semaine du 16 au 20 novembre. La Direction nous a indiqué le 24 novembre qu'un cas supplémentaire de positivité est avéré sur ce site. D'après nos informations, il existe un autre cas positif à ajouter, ce qui porterait à 7 le nombre de collègues infecté.e.s par le virus sur le site.

La Direction s'est voulue rassurante en indiquant que ces personnels dernièrement infectés étaient en télétravail au cours de la semaine du 16 au 20 novembre.

Les représentant.e.s de Solidaires Finances Publiques ne sont pas rassuré.e.s pour autant et demandent des mesures de bon sens afin que d'autres collègues ne soient pas touché.e.s à leur tour (petit rappel : 1/3 des personnels de la rue de l'Entrepôt à Argentan ont été infectés par le virus).

Le retour de l'ouverture au public, même uniquement sur rendez-vous, à compter du 24 novembre, a de quoi interroger. Pour les agents de notre Direction, la seconde vague est bien plus offensive que la première et la Direction locale ne semble pas en prendre la mesure.

- **Sur les autres sites**

Deux autres agent.e.s ont été testés positifs : un cas à la trésorerie de la Ferté-Macé et un autre à la trésorerie d'Alençon Ville et Campagne. La Direction indique que les agent.e.s testé.e.s se trouvaient en télétravail les jours précédents et n'ont donc pas eu de contacts avec leurs collègues pendant à minima une semaine.

Le médecin de prévention a rappelé que les agent.e.s testé.e.s positifs à la covid 19 font l'objet d'une surveillance particulière. Pour certain.e.s d'entre eux.elles, cela peut se traduire par de l'oxygénothérapie à l'hôpital. Par ailleurs, un état de fatigue intense peut perdurer jusqu'à 5 à 6 semaines après l'apparition des premiers symptômes. Dans ce cas, les arrêts de travail doivent être prolongés.

II) Situation matérielle

Environ 1/3 des agent.e.s de la DDFIP 61 sont en télétravail (le lundi 23 novembre, sur 216 agent.e.s devant être présent.e.s, 87 étaient en télétravail). Le nombre de télétravailleurs.euses est très variable quotidiennement et la volonté de la Direction est de mieux les répartir sur chaque jour de la semaine.

La Direction a acheté 16 téléphones portables pour les agent.e.s en télétravail, principalement pour celles et ceux travaillant dans les SIP.